



ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE EN SCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

CONSEIL ADMINISTRATIF DE L'AGES

**8 novembre 2021, 18h, D4-2019**

*Légende : (D) Point décisionnel, (I) point information, (F) point flottant, (S) point statutaire, (A) annexe, (H) huis clos*

**ORDRE DU JOUR** (Durée estimée : 2h)

**Présence**

Mégane Bergeron (Administratrice semestrielle)  
Justin Laroche (Administrateur semestriel)  
Nicolas Bertolini (Administrateur semestriel)  
Samuel Côté (Administrateur annuel)  
Philippe Desbien Fortin (Administrateur annuel)  
Gabriel Caisse (Administrateur semestriel)  
Audrey Thériault (Administratrice semestrielle)  
Alexandre Martineau (Administrateur annuel)

Samuel Lajeunesse (Responsable aux affaires financières)  
Xavier Dupuis (Responsable à la coordination)  
Simon Foucault (Responsable aux affaires administratives)

CA/0.1 Ouverture de l'assemblée

**Ouverture de l'assemblée à 18h05.**

CA/0.2 Nomination de l'animation et du secrétariat d'assemblée (D)

**Samuel Lajeunesse se propose lui-même à l'animation et Jade Hudon au secrétariat.**

**Simon Foucault appuie.**

**AU**

CA/0.3 Rappel des procédures d'assemblée (I)

**Samuel Lajeunesse présente les procédures d'assemblée.**

CA/0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour (D)

**Samuel Lajeunesse propose l'ordre du jour tel que présenté.**

**Simon Foucault demande d'ajouter le point 2.4 « Approbation de modification aux règlements internes ».**

**Xavier Dupuis appuie de la proposition.**

Simon Foucault : C'est quoi le point 2.1, juste approbation du PV du CA1 ?

Samuel Lajeunesse : Oui.

Audrey Thériault : J'aimerais modifier le point 2.3 pour ajouter l'inclusion, pour inclure la parité.

Samuel Lajeunesse : Oui, mais on doit d'abord approuver le point 2.4

**AU**

**Audrey Thériault propose de modifier le point 2.3 pour Parité et inclusion dans les instances de l'AGES.**

**Xavier Dupuis appuie.**

**AU**

**Mégane Bergeron propose d'adopter l'ODJ.**

**Justin Laroche appuie.**

**AU**

*1. Affaires Générales de l'AGES*

CA/1.1. Point informatif par rapport au CE (S)

*Xavier Dupuis : Ça se passe bien à l'AGES, il y a de la grosse implication. Jeudi on a la première activité de financement des cohortes depuis un bout, depuis la covid. On a vendu les 225 billets au complet. C'est le fun. Je pense que ça ramène 50\$ par cohorte si toutes les cohortes ont double quorum à la prochaine AG, ce qui ne sera pas le cas, car informatique ne sont pas inscrit en première année. Ça va faire beaucoup de cash pour les cohortes présentes. On va en parler au prochain CE, on veut arrêter le service de viennoiseries et le remplacer par un autre service. On veut recommencer la distribution de matériel d'hygiène féminin, la distribution de contraceptifs au local de l'AGES. On a aussi des nouveaux membres sur le CE. Kevin Lussier-Rousseau (CE) a été élu officiellement et il est en train de travailler sur autre soirée qu'on va avoir avec le Boquébière, le 24 novembre. On va avoir encore un autre 5 à 8 deux semaines après pour financer les promotions.*

*Philippe Desbien Fortin : Est-ce qu'il y a un risque avec les 5 à 8 ?*

*Xavier Dupuis : Non, l'université n'a rien à dire sur ce qu'on fait.*

*Philippe Desbien Fortin : Mais ça l'a quand même brassé en droit et en génie avec les photos qui ont été mises sur TVA ?*

*Xavier Dupuis : L'université ne peut pas dissoudre les comités étudiants. Nous allons faire notre possible. Si des gens n'ont pas de billet, ils peuvent quand même être bénévoles, pas besoin de billet, juste à me donner vos noms. J'aurais besoin de 1-2 bénévoles de plus.*

*Samuel Lajeunesse : Les bénévoles ne boivent pas vraiment, si ça peut affecter votre intérêt.*

*Xavier Dupuis : Juste s'assurer que tout le monde ait son masque, qu'il n'y ait pas de bière sur les tables de billard. Si vous voyez quelqu'un qui boit dans une flasque, dites-le et on appelle le barman. Ce n'est pas de la job compliqué.*

*Justin Laroche : Sur les 225 billets, est-ce que vous les avez ouverts aux autres facultés ?*

*Xavier Dupuis : Oui on les a ouverts, mais il nous en restait une trentaine quand on l'a fait. On peut ressortir les états financiers du 5 à 8, mais il ne restait pas beaucoup de billets. On voulait donner un dernier push, et il y avait beaucoup de monde du 2<sup>e</sup> cycle intéressé.*

*Gabriel Caisse : Si jamais j'ai déjà acheté mon billet, mais que je ne bois pas vraiment, qu'est-ce que je peux faire avec mon billet, est-ce que je peux le refiler à quelqu'un ?*

*Xavier Dupuis : Tu peux le revendre. Tu peux faire du profit.*

*Gabriel Caisse : Est-ce que je peux essayer de le vendre et si je réussis je te le dis ?*

*Xavier Dupuis : Oui.*

*Philippe Desbien Fortin : Pour les viennoiseries, ça fini comment ?*

*Samuel Lajeunesse : C'était à moi d'assurer la job d'aller les chercher depuis le début en dehors de mon poste, et j'ai relégué. Comme on a dit, ça va être remplacé par un autre service.*

*Xavier Dupuis : La switch et les jeux de société sont maintenant disponibles dans le comato si y'a des intéressés.es, en échange de leur carte étudiante.*

*Justin Laroche : C'était quoi les idées pour les autres services ?*

*Samuel Lajeunesse : Ils ont été énumérés, c'était des contraceptifs, des produits sanitaires et des gants en latex biodégradable.*

*Xavier Dupuis : Le CE n'était pas content qu'on n'ait pas décidé d'entériner toutes les décisions de l'AG. Ils ne comprenaient pas pourquoi on a fait ça avec la CEVES, ils n'étaient pas contents que le CA ait pris une décision pour éviter les procédures administratives. Je voulais juste vous en informer. Moi de mon bord ça ne me dérange pas, mais il y avait des dissidences en CE pou ça.*

## *2. Affaires Administratives*

*CA/2.1. Entériner les décisions de l'AG2 (D)*

*Simon Foucault : Je vais ouvrir le fichier pour voir « Décision AG2 A21 ».*

*Philippe Desbien Fortin : Si on est absent, est-ce qu'on peut voter quand même ?*

*Xavier Dupuis : Oui, ce n'est pas pour les PV, tu entérines des décisions.*

*Simon Foucault : Je vous suggère de proposer de les adopter.*

**Alexandre Martineau propose d'adopter les décisions de l'AG2 telles qu'énoncées.**

**Mégane Bergeron appuie.**

*Philippe Desbien Fortin : J'ai une question, le CE parle offrir des préservatifs et des gants de latex gratuits, est-ce que c'est considéré comme des objets promotionnels gratuits ?*

*Xavier Dupuis : Non, c'est un service offert aux membres. Les gants on les avait déjà, ce n'est pas promotionnel parce que ce n'est pas des affaires de l'AGES. Nous avons eu un débat sur qu'est-ce qu'un objet promotionnel, nous allons en parler au prochain CA demain, c'était juste un scoop sur les articles sanitaires, les préservatifs et les gants en latex.*

*Alexandre Martineau : Tant qu'il n'y ait pas de débat de l'AGES sur les contraceptifs.*

**AU**

*Xavier Dupuis : Nous avons oublié d'entériner les décisions d'élection. Il y a eu l'élection de Kevin Lussier-Rousseau (CE).*

*Samuel Lajeunesse : Ça rentre dans les décisions de l'AG2.*

**Xavier Dupuis propose d'entériner les décisions sur les élections.**

**Simon Foucault appuie.**

*Philippe Desbien Fortin : Je n'ai pas pu être la, est-ce qu'on peut avoir un résumé please ?*

*Xavier Dupuis : Maxime Couture (CE) a démissionné, nous avons élu par intérim Kevin Lussier-Rousseau (CE) par droit de vote dans le CE pour que ça facilite les instances. Il a donc fallu le réélire en AG2.*

*Philippe Desbien Fortin : Est-ce que la décision de Maxime Couture (CE) a été prise dans la bonne humeur ? Est-ce qu'il était en conflit avec sa décision de partir ? Est-ce que c'était parce qu'il trouvait le contexte pas le fun pour le CE ou le CA ?*

*Xavier Dupuis : Non, Maxime Couture (CE) était débordé parce qu'il est en dernière session, il n'a pas le temps de mettre le temps qu'il voudrait mettre sur les activités sociales parce qu'il y a de gros projets à planifier, pas juste des 5 à 8. C'est un gros roulement. Il a préféré laisser sa place.*

*Simon Foucault : Pour rajouter, ça lui tentait de continuer à nous aider, et il a demandé à se faire élire comme adjoint responsable aux affaires socioculturelles.*

CA/2.2. Approbation de PVs (S,D)

CA/2.2.1. CA1

*Simon Foucault : Si quelqu'un l'a lu, je vous suggère de l'approuver.*

**Mégane Bergeron propose l'adoption du PV CA1.**

**Audrey Thériault appuie.**

*Samuel Côté : Je ne sais pas si on peut faire ça à l'amiable ou s'il y avait un amendement, mais il y avait erreurs et des corrections que je voulais apporter. Au point 3.2, la ligne Philippe Desbien Fortin rappelle les événements du CA2 A21, je pense qu'il y a erreur parce que c'était le CA et non le CE ?*

*Samuel Lajeunesse : CA 3.7 ?*

*Samuel Côté : Oui.*

*Samuel Lajeunesse : À l'amiable ?*

*Xavier Dupuis : Si tu as plusieurs amendements, je propose de les faire et de les adopter en bloc.*

*Samuel Côté : Aussi, au point 6.2, ma deuxième intervention, c'est en lien avec les parts, « est-ce que le montant des parts serait séparé de manière décroissante entre les cohortes ? » Ce serait mieux si c'était « proportionnel ».*

**Samuel Côté propose les amendements susmentionnés.**

**Philippe Desbien Fortin appuie.**

*Samuel Lajeunesse : Tu voulais que je les modifie avec quelles phrases ?*

*Samuel Côté : Remplacer par « Est-ce que le montant des parts serait séparé de manière décroissante des cohortes de 4<sup>ème</sup> année aux cohortes de 1<sup>ère</sup> année. »*

*Samuel Lajeunesse : Satisfait ?*

*Samuel Côté : Ok.*

*Samuel Lajeunesse : D'autres modifications ? Non ? C'est bon.*

**AU**

### CA/2.3. Parité et inclusion dans les instances de l'AGES (D)

*Philippe Desbien Fortin : Quand j'ai lu le PV, on avait reporté parce que ça s'éternisait, je pense qu'Alexandre Martineau avait apporté le point. Dans tous les cas, il faudrait l'amener en AG. On pourrait proposer quelque chose en tant que CA et le voter, mais dans tous les cas, au risque de se répéter en CA et AG, si quelqu'un veut amener ça dans l'AGES, puis l'amener directement en AG.*

*Xavier Dupuis : J'ai réfléchi à ça, je tiens mon bout sur le fait qu'on ne devrait pas mettre de règlements et de quotas positifs ou négatifs dans la représentation des membres de certains groupes dans les RG, simplement par le fait qu'il y a tellement de façon de mettre des quotas, comme dire qu'une personne doit être sous la diversité culturelle, de la parité dans les genres. Ça ne fini plus. Je pense que ça va dans la job du responsable en CL de promouvoir l'implication dans la faculté de sciences, on essaie de le faire fort cette session-ci. Dans nos révisions du CE, nous avons une majorité féminine en ce moment, parce qu'on veut représenter les personnes qui nous ont fait part de leur intérêt dans les cohortes, et on a une majorité féminine à date. Mais si vous y tenez, ça peut alourdir les RG, mais on pourrait simplement mentionner dans les RG qu'on encourage une parité dans les instances... mais je ne veux pas alourdir les RG avec des amendements qu'on emploie depuis 1-2 ans...*

*Samuel Lajeunesse : Là-dessus, je ne suis pas tant d'accord à mettre un quota, ça revient à la même chose que les programmes, on est mieux avoir des sièges pleins que des sièges vides. Je suis en faveur de faire de la publicité pour recruter des gens et de diversifier, mais si une patate fait bien sa job, je vais voter pour elle plutôt que pour un yogourt qui ne fait rien.*

*Alexandre Martineau : Concernant le point de prendre la meilleure personne pour la job, en contexte d'élection d'AG, je trouve que c'est so so comme point parce que la personne se présente en 2.5 secondes et on vote pour la personne la plus charismatique. Ça n'inclut pas tout le monde, mais on s'entend pour les personnes de l'AG, c'est ça qui prime. Choisir la plus performante, c'est difficile à dire en AG. Mais ce n'est pas à nous de prendre cette décision, amenons-la en AG si nécessaire.*

**Alexandre Martineau propose d'amener ce point en AG.**

**Mégane Bergeron appuie.**

*Samuel Lajeunesse : J'apprécie l'idée, je suis d'accord. Sur le point de rajouter la diversité, une chose, sur le point performance, il y a des nouveaux qu'on ne connaît pas et il y a des gens qui sont déjà là qu'on connaît, c'est partagé.*

*Philippe Desbien Fortin : Si tu as des inquiétudes en lien avec ça, il y a d'autres manières de faire nos élections. Si on veut miser sur la compétence, on peut faire ça comme dans une campagne électorale, avec une présentation plus touffue.*

*Xavier Dupuis : Nous avons allégé les RG pour enlever la période élection comme en Droit, mais justement ce n'est pas de même à l'AGES. Les gens s'en foutent.*

*Philippe Desbien Fortin : On pourrait en reparler plus tard.*

*Xavier Dupuis : Mon autre point, c'est que je suis conscient qu'on veut juste voter sur la personne la plus compétente, ça ressemble à de la démagogie de droite, ce qui peut justifier pourquoi il n'y a que des hommes blancs CO, de ce que j'ai entendu-ish, mais ce n'est pas une question de compétence. Comme tu l'as dit, l'AG ne vote pas pour la compétence des personnes, c'est plutôt que plus tu motives les gens à s'impliquer, plus les gens charismatiques vont venir. Si tu recrutes juste des hommes, tu vas faire élire juste des hommes. Si on fait des efforts pour recruter partout, c'est là qu'on peut avoir des élections plus fair. Les biais internes en sciences ne seront pas autant prononcé.*

*Nicolas Bertolini : Pour revenir sur l'intervention précédente de Xavier Dupuis (CE). Ce que tu as mentionné comme possibilité, de rajouter statement général en lien ça, à mon sens, ça irait mieux dans un cahier de position que dans les RG. Je ne sais pas si on a déjà une position dans ce sens, ça me surprendrait pas si on a déjà une, sinon on pourrait en rajouter une.*

*Xavier Dupuis : Très bien vu. Je vais en parler à Simon Charron-Bigras à la prochaine AG. Si on prend cette décision, ça pourrait être une bonne idée de rouvrir le cahier de position pour le mentionner. Si après, l'AG décide que ça devrait être dans leurs RG, on pourra voir si on veut entériner ou modifier. Ça devrait être dans le cahier de position, c'est très différent des RG.*

*Philippe Desbien Fortin : Je voulais juste rappeler la proposition.*

*Samuel Lajeunesse : Oui. Donner le point sur la parité et l'inclusion.*

*Alexandre Martineau : Je tiens à ce que le point soit amené d'une manière X. Si moi je l'amerais, « Amenons les quotas, qu'est-ce que vous en pensez » ? Ça serait important de l'amener d'une manière... tel que discuté en AG ou en CA, qu'est-ce que vous vous en pensez d'une telle considération ? » Quelqu'un pourrait le faire à la prochaine AG ou quelqu'un du CE.*

*Xavier Dupuis : Je peux le faire.*

#### CA/2.4. Approbation de modification aux règlements internes (D)

*Simon Foucault : Les règlements internes sont les procédures internes qui régissent un couple d'affaires, comme les demandes de subvention, les procédures électorales, ça ne fait pas partie des RG parce que ça n'a pas besoin d'être respecté, c'est plus des guidelines.*

*Philippe Desbien Fortin : Ça n'est pas dans les RG ?*

*Simon Foucault : Non, mais ils devraient être disponibles. Comme la plupart n'étaient pas révisés depuis 2009, nous ne les avons pas amenés d'avance, mais c'est parce que moi et Xavier Dupuis (CE) les avons révisés la semaine passée.*

*Xavier Dupuis : Ce n'est pas des guidelines, c'est plus règlements à suivre, mais dès fois ça ne reflète pas la réalité de l'AGES, on les a mis à jour pour ça. Ça inclut plein de choses, comme les politiques d'affichage, ce qu'on peut afficher sur les babillards de l'AGES, comment*

ça devrait être approuvé. Tout ce qui est communication sur les réseaux sociaux. Il y a le règlement 2 qu'on va enlever, qui portait sur la vente d'alcool. Les membres pouvaient venir acheter de la bière à l'AGES, c'est pour ça qu'on va l'enlever. Et sur les politiques sur les membres honoraires, la notion de blâme, la location, c'est un gros morceau du roulement de l'AGES, mais ils n'étaient pas à jour parce que c'était du savoir qui avait été passé de bouche à oreille entre les responsables.

Simon Foucault : Ce qu'on vous suggérerait, ça serait d'approuver les sept modifications qu'on a faites et d'approuver la suppression du règlement interne 2 qui est justement de vendre de l'alcool par l'AGES en dehors des 5 à 8.

Nicolas Bertolini : Merci d'avoir essayé de réviser ça. Mais avant d'essayer d'approuver quoi que ce soit, est-ce qu'on pourrait les lire ? Qu'on nous les présente ?

Simon Foucault : Ok je vais faire ça. La politique sur les 5 à 8 a déjà été approuvée.

Xavier Dupuis : Et même affaire pour les membres honoraires et la notion de blâme... On a fait ça en mai-juin en CA1 ?

Simon Foucault : En CA1 ?

Xavier Dupuis : Oui.

Simon Foucault : Règlement 3 politique de subvention, on n'a pas changé grand-chose sauf « cette phrase ». C'était surtout des fautes de français. En rouge souligné : ce qu'on ajoute, en rouge barré ce qu'on enlève.

Philippe Desbien Fortin : S'il y a lieu, lieux ça ne prend pas de « x ».

Simon Foucault : Ok je le modifie.

Justin Laroche : Et conservé prend un es.

Xavier Dupuis : Ce n'était pas juste des fautes d'orthographe, mais aussi au niveau du contenu.

Alexandre Martineau : Demande avec un S.

Philippe Desbien Fortin : Doivent être noté avec S... parce que plusieurs trucs en même temps.

Samuel Lajeunesse : On aurait dû le passer à travers Antidote avant. On peut faire une proposition non officielle. Ça l'a été apporté pour faire des modifications fonctionnelles, les fautes, ça peut être corrigé indépendamment.

Simon Foucault : Celle-là on l'a changé... nous avons modifié quelques affaires. On peut faire approuver pour les fautes au prochain CA.



*Xavier Dupuis : As-tu le chapiteau ?*

*Simon Foucault : Oui ok... donc rajouter location du chapiteau.*

*Xavier Dupuis : On a aussi modifié des montants, pour que les modalités match avec les contrats qu'on a en ce moment.*

*Simon Foucault : Nous avons enlevé les liens. Certains ne marchaient pas. Nous avons changé les références aussi, nous avons vérifié que ça représentait bien les choses en lien avec le dépôt. Le reste n'a pas vraiment changé.*

*Philippe Desbien Fortin : Ce qui est souligné c'est les modifications ?*

*Xavier Dupuis : Non c'était juste pour spécifier de regarder l'état du barbecue avant de le reprendre.*

*Simon Foucault : Il n'y avait pas de sanction définie pour la première infraction, donc on a décidé de définir qu'on retirait l'affiche la 1<sup>ère</sup> fois qu'il y avait une infraction. À la deuxième infraction, on interdit d'afficher pour toute la session pour la personne qui l'a mise. Ici, c'est la liste des membres honoraires et la **motion** de blâme est vide parce qu'on n'en a pas fait.*

*Xavier Dupuis : Les noms sur la motion de blâme sont effaçables après 5 ans.*

*Simon Foucault : Donc, on avait aussi toute la politique 2, qui est la politique d'achat de boisson alcoolisée qu'on peut la supprimer, parce que c'est une politique qui dit que les membres pouvaient venir acheter de l'alcool au local de l'AGES, ce qu'on n'a vraiment pas le droit de faire.*

*Philippe Desbien Fortin : Purement au niveau des connaissances générales, ça date de quand ça ? 2009 ?*

*Simon Foucault : La plupart, depuis 2013, n'avaient pas été modifiés et avant ça pour certains.*

*Xavier Dupuis : Ça l'a été révisé par Chafs.*

*Samuel Côté : Dans mon souvenir, ça ne rentrait pas dans le règlement des 5 à 8, ça serait pertinent de le garder, mais plus pour la politique de vente de boisson pendant les 5 à 8.*

*Simon Foucault : Ce n'est pas la même politique.*

*Samuel Côté : Mais ça n'était pas sur les 5 à 8, sur comment les parts sont gérées ? Mais qu'on la garde pour définir tout ce qui a rapport aux permis d'alcool et de l'entreposage, nous n'avons pas le droit d'entreposer et qu'on n'a pas le droit d'avoir de l'alcool, etc. Il y avait aussi des flous sur le droit de faire des mélanges, sur les punchs, parce que ça n'est pas mélangé devant la personne, ça pouvait induire en erreur sur le taux d'alcool et aussi faire drink devant le monde et si on pouvait utiliser des bouteilles déjà ouvertes, qu'est-ce qu'on faisait avec les bouteilles d'alcool déjà ouvertes.*

*Xavier Dupuis : Ça devrait être une autre politique, ça ne devrait pas être la politique d'achat, on devrait faire autre règlement interne pour la vente d'alcool, parce que c'était vraiment pour les gens qui venaient acheter de l'alcool après les 5 à 8, Lau ne le savait même pas. Quand on lit « Un client n'est pas obligé d'être une personne, il vient et tu dois lui servir sa bière. » C'est weird, ça n'a même pas rapport avec les 5 à 8.*

*Philippe Desbien Fortin : Une fois que ça va être quand révisé, est-ce que ça serait pertinent de donner accès aux membres ? Vu que c'est leur asso. Probablement que les membres ne savent même pas qu'ils peuvent louer un barbecue.*

*Simon Foucault : En lien avec, ça, c'était vraiment dans les plans de les rendre disponibles. Ils étaient vraiment trop vieux pour se permettre de les mettre sur le site de l'AGES, mais dès que c'est fait, qu'il n'y aura plus de fautes, je vais les mettre sur site de l'AGES.*

*Xavier Dupuis : Moi sur ça, je ne vois pas vraiment l'utilité, les règlements ne sont pas tous pour les membres, c'est pour les exécutants et les administrateurs de l'AGES. Les membres peuvent checker si l'AGES respecte ses affaires, donc oui on pourrait les rendre disponibles, mais ça prendrait juste une section services de l'AGES, plutôt que les règlements internes qui vont aider les membres.*

*Philippe Desbien Fortin : Ouin, mais même les membres administrateurs n'y ont pas accès. Nous devons regarder que le CE fait sa job, et on n'a même pas accès aux règlements. Ça devrait être accessible aux membres, c'est des documents importants.*

**Audrey Thériault quitte à 18h51.**

*Alexandre Martineau : Plus de transparence, ça n'a jamais fait de mal à personne.*

*Simon Foucault : Je suis d'accord que ça devrait être sur le channel du CA, on est en train de mettre le Teams à jour, de transférer le dropbox vers ça. Je pense que tous les documents officiels administratifs devraient être dessus aussi. Quand on aura fini de faire le ménage dans le dossier d'ici la fin de la session, je vais le mettre dans le channel du CA. C'est vrai que c'est pertinent.*

*Simon Foucault : Est-ce qu'il y a une proposition en ce moment ?*

*Samuel Lajeunesse : On les a lu, mais il n'y a pas de proposition ou d'adoption.*

**Simon Foucault propose d'adopter les changements aux règlements internes avec les présentes modifications et de supprimer le règlement 2.**

**Mégane Bergeron appuie.**

*Xavier Dupuis : Samuel Côté, très bons points que tu as amenés pour les procédures de la vente d'alcool pour les 5 à 8. Si on a d'autres temps durant la session, nous faisons du ménage dans le comato en fin de semaine et on s'est gardé un peu de temps pour ça. Si on a d'autres temps, ça pourrait être pertinent que tu nous rejoignes et qu'on écrive un autre*

*règlement interne pour le service d'alcool, qui inclut aussi d'autres événements sociaux avec de l'alcool, si un jour la sécurité nous le permet sur le campus. Ça serait bien que ça soit régi dedans, à moins que ce règlement existe.*

## **AU**

### 3. Affaires Financières

#### CA/3.1. Mise à jour sur les dépenses/budget (S)

*Samuel Lajeunesse : Simon Foucault (CE), viens te connecter à ton courriel, je vais t'envoyer les états financiers à présenter.*

*Simon Foucault : Ok, mon courriel est déjà ouvert.*

*Samuel Lajeunesse : Ok, voici les états financiers que j'ai reçu aujourd'hui, j'en avais aussi reçu avant, mais ça c'est le plus à jour. Tout ce qui est promotion peut être vente ou revenu. C'est du va-et-vient de promotion, s'ils ont eu des revenus dans les intégrations, s'ils ont fait des dépenses pour du zipeline, ça passe là. Donc ça c'est l'argent des membres, qui décident ce qu'ils font avec. Revenu activité sociale, on a un comparatif. À droite c'est pour l'année, à gauche c'est pour le mois. On n'a pas de revenu parce qu'on a pas eu d'activités sociales, de 5 à 8, etc. Ensuite, revenu de fonctionnement, ce n'est rien de majeur, ce sont des cennes qui sont revenues, pas vraiment à considérer. Revenu de service, c'est normal à ce niveau-là aussi. Ce que vous voyez, c'est normal que c'est diminué à gauche, ce n'est pas correspondant à ce qu'il y a à droite parce que c'est une comparaison annuelle. Le total des revenus pour septembre est de 6399,80\$. Dans les coûts, on a les dépenses de promotions, des cohortes qui ont retiré de l'agent pour leurs activités. Dans les activités sociales il n'y a rien, et c'est normal, mais ça risque de changer parce qu'on va avoir des 6 à 10 et autres qui vont avoir lieu. On continue dans les dépenses de fonctionnement, on a eu entre autres la Semaine de la joie et d'autres activités dans ce sens-là, d'où les dépenses reliées aux CM, reliées à la présentation des membres. Ensuite, dans les services, c'est les services aux membres, comme acheter des berlingots de lait pour le café. Dans les dépenses salariales, c'est nos employés donc les attachés.es, normal. Dépenses salariales de vacances même chose. Dépenses de visibilité, on n'en a pas parce qu'on n'a pas de soirée d'implication en ce moment, mais ça pourrait revenir. Dépenses d'intégration, encore une fois dans la normalité des choses, c'est des dépenses que les promotions peuvent avoir faites. Nous sommes dans le négatif au final, on a payé les assurances, les honoraires de professionnels c'est notre firme comptable. Ensuite, les intérêts et pénalités. On avait les états financiers de 2020 que j'ai rattrapé, mais malheureusement il y a eu des pénalités parce que ça n'a pas été fait dans les temps. Il y a un an et plus qui a passé, c'est normal qu'il y ait de grosses impositions. À notes, que ces deux sections sont séparées. L'une c'est les taxes pour l'OBNL, donc on peut enlever 3800-3900, qui sort de ce contexte d'intérêt et de pénalité. En ce moment, nous avons des pénalités assez sévères parce que les états financiers de 2020 n'ont pas été remis. C'est moins pire que l'AGEG, historiquement, mais on ne peut pas se vanter de ça. Ça va affecter le comportement des dépenses en ce qui a trait à l'association, nous ne pourrions pas nous permettre tant de dépenses. Et le fait que les 5 à 8 et les événements reviennent, c'est primordial.*

*Philippe Desbien Fortin : La colonne de l'année, c'est celle du milieu ?*

*Samuel Lajeunesse : C'est celle de droit.*

*Philippe Desbien Fortin : Celle droite, là où nous sommes à – 7000\$ et non pas -19 000\$ ?*

*Samuel Lajeunesse : Oui et non, il faut considérer que le fonctionnement de l'OBNL et des finances de l'AGES. On a eu un gros brainmelt avec Marjo la session passée ou l'autre d'avant. Ça l'a tombé en panique parce qu'on pensait que tout allait mal, mais en fait il y a un roulement dans les sous des promotions. C'est comme vous dire que l'argent est fondé sur de la dette.*

*Philippe Desbien Fortin : Je sais, je ne veux pas un cours d'économie, je veux juste savoir le montant qu'on est en manque est de -7000\$ ?*

*Xavier Dupuis : Oui. Nous sommes dans le trou. Et c'est important d'avoir des membres annuels du CA pour faire le check up, c'est sa job, normalement le responsable aux affaires financières ça n'est pas sa job. C'est la job du CA de l'appeler et de l'amener en AG et de faire la job sale. Si vous êtes annuels et vous vous faites élire annuels, c'est ça la job la plus importante dans le CA. Le fait qu'on est 7000\$ dans le trou, ce n'est vraiment pas une bonne affaire. On n'a pas encore eu notre retour de cote, donc c'est pas si pire.*

*Mégane Bergeron : Point d'information, les élections annuelles ça se fait en AG3 ?*

*Simon Foucault : Non, dans l'AG1.*

*Xavier Dupuis : À chaque session, 1 au début et 1 annuel, qui va être là pour 1 an. Ce qui est important à savoir, c'est que nous n'avons pas reçu notre retour de cotisation, mais on n'a pas encore fait notre ristourne dans les grandes promotions. Et l'argent qu'on fait dans les événements sociaux, il n'y a pas une cenne qui par pour payer taxes, c'est tout aux promotions. On ne peut pas toucher à cet argent, c'est deux comptes différents. Soyons sharp sur les états financiers, ayons un budget et soyons capables de voir c'est quoi les pourcentages et les dépenses qu'on a dans notre budget dans le pourcentage dans l'année complétée.*

*Samuel Lajeunesse : À noter que la rencontre du budget va se tenir vendredi. On va pouvoir avoir une première discussion pour commencer ça. Ça ne sera pas fait en dedans 2 semaines, ça ne se fait pas vite de même. Ça va prendre plus qu'une rencontre, mais ça va être fait.*

*Philippe Desbien Fortin : Deux choses, on parlait des membres annuels qui devraient suivre le budget, les dépenses. Si vous voulez, je suis le membre le plus récent, je propose de faire ça jusqu'au reste du mandat pour assurer un suivi plus facile. Si personne du CA ne veut le faire, je peux m'en occuper. Et aussi, les bourses et les dons qu'on offre, ils sont où ? Quelle catégorie ?*

*Samuel Lajeunesse : Je ne suis pas sur, le montant de la bourse a été passé sur ce mois-ci, probablement dans fonctionnement annuel. Il y a eu la demande de la part de la personne qui s'occupe de ça. J'ai envoyé le 5000\$ pour bourses, c'est un montant répété chaque année, c'est budgété.*

*Philippe Desbien Fortin : Considérant que nos états financiers ne sont vraiment pas beaux, même si on n'a pas encore reçu le retour de cotisation, et le CA3 s'en vient. Nous ne devrions pas couper les dépenses aux employés on en a besoin, on devrait plutôt couper dans les bourses, malheureusement. Je sais que c'est poche, mais c'est à prendre en considération. L'hiver passé, nous avons donné de très gros dons en pensant qu'on avait juste ces dépenses-là. Il faudrait faire attention.*

*Xavier Dupuis : Ça ne serait pas sage de donner de l'argent à la CEVES considérant nos finances. Le don de l'hiver passé à Toutou poilu, ça n'était pas une bourse, simplement un don, mais au nom de l'AGES. Les bourses qu'on offre, c'est un service aux membres, je ne suis pas à l'aise de couper ça. Même affaire pour les subventions, je ne pense pas qu'on devrait couper ça. Une fois qu'on va avoir un budget, on va être capable de prendre une meilleure décision, et il va falloir checker ça comme faut. On peut toujours faire des activités financement de l'AGES à l'hiver prochain ? Pour pallier aux membres qu'on a en ce moment.*

*Simon Foucault : Philippe Desbien Fortin, tu as parlé de bourse ou de subvention ? C'est deux choses différentes.*

*Philippe Desbien Fortin : Je parle de l'ensemble de l'argent qu'on donne.*

*Samuel Lajeunesse : Ce n'est pas nous qui donnons 100% de l'argent, une partie vient de la cotisation des membres.*

*Xavier Dupuis : 100% notre revenu provient de la cotisation des membres.*

*Philippe Desbien Fortin : Je suis d'accord avec Xavier Dupuis (CE) par rapport aux services aux membres, mais sinon on coupe où ? Dans le salaire ? Dans les attachés.es ? Tu veux qu'on ne fasse plus d'intégrations ? Ce n'est pas une attaque personnelle. Un moment donné il faut couper, je préfère couper dans des trucs qui sont moins pertinents pour le roulement de l'AGES, comme les bourses pour le service au membres, que de couper dans les employés.es. Que ferait le CE sans attachés.es ? Est-ce qu'on ferait les permanences et les AG sans attachés.es ? Je sais que c'est trop tôt pour prendre des décisions sans budget et sans retour des cotes. Mais nous devons décider, sinon les taxes, j'aimerais éventuellement mandater le responsable finances de s'assurer d'un suivi plus serré de ça pour la continuité de l'AGES. 15000 \$ pour OSBL sans profit, ça n'est pas idéal.*

*Samuel Côté : Juste pour rappeler aussi, il y a quelques années, nous avons déboursé 10 000\$ parce qu'on était en retard sur notre déclaration de revenus. J'ai quelques questions par rapport aux dépenses. Les dépenses d'intégrations devraient être remboursées à 100%, à part l'achat des bocks par les promotions. Est-ce que les promotions avaient remboursé ce qu'elles devaient ?*

*Samuel Lajeunesse : Ça n'a pas été remboursé au complet, certains comptes de promotions sont au négatif. J'ai reçu la facture, il fallait payer la coop. J'ai payé la coop et ce que les promotions renvoient, il y a une pénalité au niveau de ce qu'elles ont acheté, c'est pour ça qu'elles sont passées par nous pour les chandails et les bocks. Et moi j'ai passé ce montant dans leurs comptes. Donc non ce n'est pas passé au complet. C'est pourquoi en AG2, j'ai*

*demandé parce que je n'ai pas pu être là, que quelqu'un passe le message comme quoi les promotions doivent envoyer leurs profits. Elles ont déjà commencé à le faire. J'ai eu des retours aujourd'hui, mais ce n'est pas tout le monde encore une fois.*

*Samuel Côté : Et c'est quoi la différence entre dépenses promotions et dépenses intégrations ?*

*Samuel Lajeunesse : La plus grosse dépense intégration que tu vois en ce moment, ça serait attribuable aux chandails. Ce qui est dans les promotions, c'est vraiment le va-et-vient. Mettons qu'elles ont décidé de faire une activité de financement, qu'elles font profit, ça va dans le compte promo.*

*Samuel Côté : Est-ce que ça compte ? Est-ce que ça l'a été compté en double ? Si on regarde à partir de septembre, ça fait 2 ans qu'aucune promotion n'a vraiment fait de bal ou d'activités. Pourquoi il y aurait des dépenses de 8 400\$ ? C'est une mosaïque ?*

*Xavier Dupuis : C'est environ 1 000\$ par promotion, et il y a 7 sept promotions, ça l'a été fait en mosaïque l'an passé.*

*Samuel Lajeunesse : On leur avait donné du temps d'extension aux promotions pour qu'elles puissent l'utiliser plus tard.*

*Samuel Côté : Ensuite, il y avait les dépenses de services, de fonctionnement. Comment on a dépensé 5000 \$ ?*

*Samuel Lajeunesse : C'est annuel. Fonctionnement, il y peut y avoir par exemple l'achat d'articles de bureau, les bourses, la bouffe d'AG, les cartes cadeaux d'AG.*

*Xavier Dupuis : Le 150\$ non discrétionnaire du CA aussi.*

*Samuel Côté : Ok. Si on est en état de faillite, les facultés n'aiment pas ça que les associations soient en faillite, donc elles nous aideraient... inquiétez-vous pas, nous allons en recevoir de l'argent, la faculté peut nous aider si on a vraiment besoin.*

*Samuel Lajeunesse : Ça l'a été fait avec génie, mais on n'est pas rendu là. Même pas proche. On a une grosse dépense qui a passé, mais nous allons avoir des retours bientôt, on a des activités qui reviennent et un budget qui va être fait aussi. On est pas dans le positif, mais on n'est pas aux portes de la mort. Mais c'est un bon point.*

*Nicolas Bertolini : Je vous inviterais à rester calme. Oui, nous pouvons voir qu'on a perdu de l'argent dans la dernière année, mais ce n'est pas l'année au complet, il manque des choses. L'autre chose qui est importante, si j'ai bien compris, on ne peut pas faire ça, est-ce qu'on a les données pour l'année passée ? Si on pouvait comparer, on pourrait voir si quelque chose a changé. Ici on a de janvier à septembre, il manque encore quelques mois dans l'année. Si on regarde en 2020, on a l'année au complet, ça pourrait nous permettre d'avoir une meilleure idée. Aussi, ici on a nos revenus et dépenses, mais pour l'argent que l'AGES a, en général, les actifs ça compte pour combien ?*

*Samuel Lajeunesse : De ce que je comprends, c'est surtout l'argent des membres qu'on a.*

*Xavier Dupuis : En termes d'actif, nous avons quelques milliers de dollars en banque. Nous avons beaucoup de liquidités dans les comptes promotions. Je ne sais pas où ça s'en va, dans les revenus des activités sociales ? Il y a des parts d'admin, je n'ai pas compté, mais il y a probablement 150\$ à quelque part dans notre coffre. Je ne sais pas si ça nous appartient ou si ce sont des parts qu'ils nous ont données, mais nous avons l'équivalent de 1 200\$ en 20\$ dans le gros coffre. Pour les liquidités on est correct, on est pas dans le caca. Je ne sais pas si ça balance, parce qu'on a c'est un état financier, pas un bilan. Je ne sais pas qu'est-ce qui est un actif, un passif ou les investissements qu'on a, mais à l'AGES nous avons surement des investissements qui payent nos bourses à chaque année.*

*Philippe Desbien Fortin : Ce n'est pas contre la croissance économique ?*

*Xavier Dupuis : Well... c'est bon pour les membres. Dans tous les cas, nous n'avons pas de vrai bilan, mais nous avons encore de l'argent pour payer les employés.es en termes d'actif.*

*Alexandre Martineau : En premier, l'argent des promotions qu'on a, mais qu'on a pas... nous ne sommes pas une banque, mais les banques font ça. Tant qu'on a cet argent, les promotions ne vont pas tout retirer d'un coup. La mosaïque c'est 1 fois par 4 ans pour chacune. L'argent va pas ressortir tout en même temps. Mais oui il y a une partie qui est disponible pour les promotions si elles en ont besoin. Aussi, l'argent des retours de cotisations n'est pas là ? En gros, c'est le pire moment pour faire des discussions sur ça.*

*Samuel Lajeunesse : Le profit de la session n'est pas là en ce moment.*

*Alexandre Martineau : Ouin, on ne l'a pas et on capote à -7 000\$, mais on pourrait être positif avec les retours. Donc on revient avec 18 000\$ ? On va être dans le positif de 11 000\$. On a fait plus de profit que de dépense, on est un OBNL, même sans imposition. On est à 7 000\$ avec l'imposition. Nous allons peut-être être à 0, mais c'est le but d'un OBNL d'arriver à 0, et on a un roulement en ce moment. Notre but n'est pas de vouloir accumuler du profit personnel, on n'a personne qui va les engranger. On devrait être ok même si on a une grosse dépense. On ne devrait pas limiter les services et respecter nos engagements envers tout le monde. Nous devrions attendre. Ça fait peur, mais nos revenus ne sont pas là.*

*Xavier Dupuis : Le salaire des employés.es est payé par la Fondation force en partie. Ce n'est pas 100% remboursé dans nos poches.*

*Samuel Lajeunesse : Et nous avons la subvention pour la session prochaine.*

*Xavier Dupuis : Les dépenses salariales, ça c'est ce qu'on paye. Revenu fonctionnement ? Aussi l'argent de la Fondation force. Pour le reste, on n'aurait pas manqué le retour de cote, mais c'est bon de faire attention, pour ne pas faire comme l'année passée. Ne pas faire comme si on avait des bénéficiaires et donner de l'argent. Il faudrait vérifier avec le budget. Les comptes promos négatifs, ce n'est pas grave. Si les comptes promos sont négatifs, avec les retours de cote, ça va revenir vers 0. Si les dépenses des intégrations et de promotions sont plus hautes, c'est juste leur problème, jusqu'à un certain point. Il faut continuer de regarder pour être sûr d'avoir assez d'argent dans ces comptes-là, mais en soit, si une promo est à -*

150\$ avant sont retour de cote et après elle est à -3\$, ça n'est pas très grave. Elle aura juste moins de liquidité pour ses activités.

Gabriel Caisse : Quand tu parles des dépenses de cohortes pour les intégrations, c'est la cohorte qui nous a intégrés qui a dépensé ? Leur argent ou notre ?

Xavier Dupuis : Oui...

Philippe Desbien Fortin : En ce moment, c'est notre argent parce qu'elles n'ont pas le flow cash.

Gabriel Caisse : L'argent des cohortes ?

Xavier Dupuis : Quand tu intègres une cohorte, c'est leur argent de leur compte promo, c'est pour ça que c'est important d'intégrer les gens.

Philippe Desbien Fortin : Premièrement, je pense que ça va être important d'avoir les remboursements des intégrations éventuellement. Pour les taxes et les impôts, il faudrait trouver une formation qui serait obligatoire pour le respo finance, et mettre ça dans nos RG. Que le respo finance doit suivre cette formation. Des pénalités on n'est pas supposé payer ça, on est un OBNL.

Xavier Dupuis : Mais on a des pénalités parce qu'on n'a pas payé les impôt l'année passée.

Philippe Desbien Fortin : Je suis d'accord avec Alexandre Martineau qu'on est supposé être à 0, mais ce n'est pas parce qu'on est un OBNL qu'on ne doit pas avoir de coussin d'amortissement quelque part. Si le respo finance fait l'attardé pendant 5 ans et que nous devons payer 10 000\$... Sinon est-ce qu'on a une marge de crédit ?

Samuel Lajeunesse : Je ne connais pas fondamentalement la différence entre une marge et une carte de crédit.

Philippe Desbien Fortin : Si tu as 10 000\$ dans ton compte chèque, tu dépenses 15 000\$ et tu as une marge de crédit de 10 000\$, tu peux descendre jusqu'à - 10 000\$, c'est un prêt que la banque te fait.

Samuel Lajeunesse : Oui à ma connaissance on en a une.

Philippe Desbien Fortin : Si nous avons une marge de crédit, c'est bon pour faire quelque chose si on a vraiment pu les moyens.

Samuel Lajeunesse : Je sais qu'on a un back up avec une marge de crédit.

Philippe Desbien Fortin : Ok c'est bon comme coussin. Mais en tant qu'administrateur, je ne me sens pas à l'aise de dire qu'on vise le 0, c'est bon d'avoir un coussin pour les imprévus. Xavier Dupuis (CE) a parlé d'argent dans le coffre, on devrait le déposer.



*Xavier Dupuis : Dans le Goldenbook de finances, ça dit de garder un certain montant d'argent au cas où. Pas 10 000\$, mais un certain montant. Ça sert aussi à faire les petites caisses pendant les 5 à 8.*

*Philippe Desbien Fortin : Et les assurances, est-ce qu'on en a encore qui payent les 5 à 8 pour le social ? Si oui, on pourrait faire baisser la prime.*

*Samuel Lajeunesse : On pourrait, on peut rajouter cette clause si besoin de le rajouter.*

*Philippe Desbien Fortin : Comment fonctionnent les assurances, c'est qu'on n'a pas besoin de couverture, en 2 jours ouvrables ok. Si on n'est pas assurés pour les 5 à 8, c'est du cash qu'on brûle.*

*Xavier Dupuis : Mais ça n'est pas sur notre responsabilité, c'est à l'université, c'est pour ça qu'on signe un formulaire. Les assurances c'est pour les biens matériels, je ne sais pas exactement ce que ça couvre. On signe un papier avec le chef de la sécurité pour les 5 à 8. C'est le respo socio qui signe avec notre permission, aussi pour la vente, les permis d'alcool et les activités sur le campus. Les assurances de l'université comptent là dedans. On a eu un problème avec la Semaine de la joie, le chef de la sécurité ne savait pas si ça couvrait les morsures de chat. Il voulait s'assurer que nos assurances couvraient ça. Si quelqu'un se fait mordre par un chat et décide de poursuivre l'université. Les assurances de l'université couvrent ça normalement.*

*Philippe Desbien Fortin : Ça serait pertinent de savoir si on a de l'extra. Il y a peut-être des dépenses qui ne sont pas nécessaires en ce moment, il faudrait s'assurer qu'elles le sont. Et dépense visibilité c'est quoi ?*

*Samuel Lajeunesse : À titre d'exemple, une dépense de visibilité ça va être de payer un billet pour que 2-3 execs aillent à la soirée d'implication, tu fais acte de présence.*

*Philippe Desbien Fortin : Pour le système avec les promotions, on ne voit pas assez souvent ce que font les promotions. On doit entériner si le CE veut dépenser plus que 150\$, mais les promotions sont gérées par l'AGES, donc par le CE. Les promotions peuvent retirer 1 000\$ comme ça...*

*Samuel Lajeunesse : L'argent des promotions c'est leur appartient, on a leur argent dans nos mains, mais on est l'équivalent d'une banque. La banque n'a pas son mot à dire à moins que ça leur cause des dommages.*

*Philippe Desbien Fortin : Oui c'est leur argent, mais c'est aussi la responsabilité de l'AGES, donc du CE. Ça reste dans les finances de l'AGES. Si on avait un droit de regard.... Si la promotion tombe dans rouge et on ne le sait pas, c'est notre argent, même si ça n'arrive pas. C'est illogique qu'on gère les finances de l'AGES, mais qu'on ne les gère pas vraiment. Ce n'est pas juste la responsabilité du respo finance de gérer les promotions. Oui tu as le coordo, mais la personne est toute seule avec ça. Elle n'est pas à l'abri des erreurs. Ça peut arriver. Dans ma tête, ça rentre dans finances de l'AGES. Justement dans le cas où on leur passe de l'argent pour les intégrations. Nous avons dit oui pour tout... nous devrions avoir un suivi plus tight pour les promotions.*

*Samuel Côté : Je vais ramener le point que j'avais déjà soulevé, soit la pertinence d'aller chercher des commandites au niveau des compagnies en sciences... Potentiellement des futurs employeurs pour la communauté étudiante qu'on dessert. Ça serait pertinent de le faire et de s'y attarder avec une recherche éclairée sur les buts et investissements de ces compagnies pour que ça fitte avec nos positions. Comme en génie qui ont des commandites, en droit aussi.*

*Xavier Dupuis : Avec les promotions, il est important de garder un fonds de roulement si elles veulent retirer leur argent. Mais si elles sont dans le négatif et qu'elles reçoivent leur retour de cote, c'est leur problème pas le nôtre. Pour les intégrations, c'était le choix du CA de cet été, c'est de notre faute. Nous avons débloqué un budget pour les intégrations et pour la vente de chandails. C'est de notre faute si elles sont tombées dans le négatif. On devait leur demander de nous rembourser. D'habitude elles ne peuvent pas tomber dans le négatif.*

*Philippe Desbien Fortin : Tomber dans le négatif ça n'est pas supposé ?*

*Xavier Dupuis : Les promotions doivent donner l'argent avant de passer leur commande de bocks et de chandails. Si elles ne l'ont pas, qu'elles le trouvent. Mais cet été, nous avons permis que les comptes de promotions puissent tomber dans le négatif. 7\$ par étudiant.e présent.e dans la promotion. Bio pouvait aller à -750\$ dans le négatif. Mais d'habitude, là on a accepté de leur prêter cet argent et c'est pour ça qu'il y a des comptes promo dans le négatif. Mais ça n'arrive jamais d'habitude.*

*Philippe Desbien Fortin : Les intégrations et les promotions ensemble ? Mais ok c'est plus clair. Ouin, grosse erreur du CA d'avoir fait ça, mais peut-être qu'il n'y aurait pas eu d'intégrations ? Je ne sais pas, sûrement. Nous avons assez parlé, on n'a pas de budget. Est-ce qu'il va être prêt pour le CA3 ?*

*Samuel Lajeunesse : Je peux avancer que ça devrait être à la moitié.*

*Philippe Desbien Fortin : Ok, en attendant, nous devrions désigner une personne annuelle, trimestrielle, et faire une élection du CA à la bonne franquette pour s'assurer que quelqu'un tienne les finances à jour, pas juste le respo finance du CE. Pour assurer une distance. Qu'il y ait un oeil du CA qui se donne plus régulièrement. Et peut-être adopter une proposition. Même si les promotions qui vont revenir avec le retour de cotisation. Si on décide que ça passe en mosaïque et qu'il leur manque juste 1 000\$, c'est de l'argent à l'AGES.*

*Xavier Dupuis : On fait des remboursements, c'est écrit dans les RG. L'AGES ne fait que des remboursements.*

*Philippe Desbien Fortin : Les finances des promotions c'est les finances de l'AGES. Il faut assurer une saine gestion des finances l'AGES, ça inclut aussi la saine gestion des dépenses des promotions, qui font partie de l'AGES, même c'est leur argent. Le CA ne mettrait pas une limitation, mais il pourrait regarder les factures, entériner les décisions... pas juste le repo finance qui devrait faire ça. Il n'y a pas de continuité, c'est facile de faire des erreurs avec les finances surtout quand on est seul. Il y a eu des problèmes avec les impôts, ça serait bon de s'assurer que le remboursement est correct.*

*Simon Foucault : Pour revenir sur les dépenses des promotions, je suis d'accord qu'on devrait les voir. Mais on n'a pas notre mot à dire sur leurs dépenses qu'elles font, mais on devrait avoir un aperçu sur des comptes et des montants dedans. Si une promotion est dans le négatif quatre sessions d'affilées, on va avoir une visite du CA qu'elle se mette à jour. Je pense qu'on devrait avoir accès à ça pour qu'on voit leurs états financiers. Aussi, par rapport aux dépenses des intégrations, on devrait surveiller ça. Par exemple les chandails, il y en a toujours trop qui sont commandés et qui ne sont pas vendus. C'est contre les positions de l'AGES, ça n'est pas décroissant d'avoir plein de chandails qui traînent dans le comato. Les bocks aussi, même s'ils sont calculés en nombre d'étudiants.es, mais c'est la même chose. Les bocks et les chandails on devrait vérifier avant que les promotions fassent leur commande.*

*Nicolas Bertolini : Pour reclarifier, quand on parle des comptes de promotions, normalement, un compte de promotion ne peut pas aller dans négatif. Elles peuvent sortir de l'argent de ce compte seulement s'il y a de l'argent dedans. C'est le travail du respo finance de gérer ça. Normalement, tu as un Excel avec ces montants. Par rapport à la situation actuelle, certaines promotions sont dans le rouge, seulement à cause de la décision de cet été parce qu'elles avaient plus de difficulté à avancer des fonds qu'en temps normal. On a permis de prêter un certain montant aux promotions par étudiant.e, en sachant que ça n'était pas un danger pour les finances de l'AGES parce que ça correspond aux retours de cotisation. C'est garanti que quand les retours de cotisation vont arriver, aucune promotion ne sera dans le rouge. Si ça arrive, c'est que quelqu'un a mal fait sa job. Sinon, je ne vois pas ce qu'on peut faire de plus comme suivi avec les comptes de promotions. Normalement, il ne peut pas y avoir de problème avec ça, c'est dans les tâches du respo finance. S'il y a un problème, d'en aviser le CA. Je ne vois pas l'intérêt de mettre quelqu'un qui ferait la job du respo finance en double.*

*Xavier Dupuis : Philippe Desbien Fortin (CA), ce n'est rien contre toi, mais c'est la job de l'exécutif de faire le suivi. Pas la job de l'administratif. Si tu trouves que Samuel Lajeunesse (CE) fait mal sa job, ou dans le cas où le CA trouve que le respo finance fait mal sa job, demandez-lui plus de précisions. Vous avez le droit de demander des comptes à rendre en AG. Et à la limite, de demander la démission et de faire élire quelqu'un de plus compétent. De demander les états financiers. De demander une balance même sans avoir accès aux comptes des promotions. Ça devrait tout le temps balancer, avec les dépenses des intégrations, les revenus et l'argent dans les comptes promotions. Ça devrait tout le temps balancer. Les revenus des promotions plus l'argent qu'il y a en ce moment dans les comptes devraient être égaux aux dépenses des promotions et aux dépenses des intégrations. C'est le fonds de roulement. On peut demander les balances de vérification à la firme comptable. Elle peut nous répondre. Si on veut plus d'information, on peut en demander plus, mais ce n'est pas une raison d'outre passer le respo finance. À mon sens, c'est de l'ingérence du CA dans les affaires du CE.*

*Philippe Desbien Fortin : Je ne suis pas d'accord. Le seul état de compte qu'on a des promotions, c'est un petit fichier Excel et seulement le respo finance y a accès. L'argent qui part, c'est l'argent de l'AGES. On n'y a pas accès.*

*Samuel Lajeunesse : L'argent qui passe est strictement aux promotions. L'argent déposé là, c'est de l'argent que les promotions ont fait. C'est indépendant de notre argent à nous. Les cotisations sont séparées en deux.*

**Alexandre Martineau quitte 19h46.**

*Xavier Dupuis : Tu as peur d'une fraude ?*

*Philippe Desbien Fortin : Oui, mais on est en train de me dire qu'on ne peut pas avoir de droit de regard sur ce que le respo aux finances va faire. Il pourrait vider le compte et on le saurait pas, il pourrait donner de l'argent aux promotions et on ne le saurait pas parce qu'on n'a pas accès aux factures ni aux virements. Si y'avait deux comptes séparés, ok, mais là tout est ensemble. Je veux avoir le montant qui manque et la balance dans les comptes de promotions. Au moins pour avoir la tête tranquille. Que ça ne soit pas une seule personne en charge.*

*Xavier Dupuis : Ça revient à mon point de demander une balance de vérification au respo finance. Si le respo finance décide d'enlever 500\$ parce que c'est l'argent des promotions, mais peut-être 125-130\$ dans nos poches, la balance de vérification le verrait. J'ai vu ça en comptabilité. Si tes entrées et tes sorties ne sont pas les mêmes, c'est là que tu as un problème et que ça ne balance pas.*

*Philippe Desbien Fortin : C'est surtout que c'est des virements personnels. Si Samuel Lajeunesse (CE) était le président de sa promotion, il peut te faire un virement et personne ne le saurait.*

*Samuel Lajeunesse : Je ne suis pas d'accord, toute transaction de chaque promotion passe par minimum 4 personnes, les deux autres qui sont respo. Et ce n'est pas nécessairement la personne qui me l'envoie qui est respo. Donc elle plus 4 personnes plus moi, plus Simon Foucault (CE). Il n'y a aucune dépense qui passe sans que Simon Foucault (CE) signe et vice versa. S'il fait un paiement pour les états financiers ou pour mettre à jour le registre. Il ne peut pas le faire sans que ça soit approuvé.*

*Xavier Dupuis : Je suis d'accord avec toi, on pourrait faire ça avec les comptes promo.*

*Nicolas Bertolini : Là ce n'est pas le bilan qu'on regarde. C'est les états financiers. Quand on va regarder le bilan, ça devrait être indiqué ce qu'il y a dans les comptes de promotions et dans le compte de l'AGES pour que ça se balance. Et pour les états financiers de l'année passée ?*

*Samuel Lajeunesse : J'ai le sommaire de 2020.*

*Philippe Desbien Fortin : Ok, j'avais oublié le point que l'admin devait passer dessus. Avez-vous un minimum de dépense qui n'est pas obligé d'être approuvé par une personne ? Comme un fonds de roulement de 150\$ ?*

*Xavier Dupuis : Avec la carte de crédit de l'AGES. On met les dépenses dessus, c'est payé à chaque mois, mais on a les factures.*

*Philippe Desbien Fortin : Est-ce que chaque membre inscrit au compte a besoin de la signature ?*

*Xavier Dupuis : Oui, besoin de la signature 4 personnes si quelqu'un veut sortir de l'argent.*

*Philippe Desbien Fortin : Ok. Mais je me demande quand même la pertinence d'avoir un membre CA qui ne serait pas sur le CE pour les dépenses.*

*Xavier Dupuis : Mais c'est dans les tâches de l'exec, pas de l'admin. Ta job ça n'est pas de gérer l'argent, c'est de surveiller et d'approuver les dépenses. De donner une ligne directrice. Pas d'approuver les dépenses...*

*Samuel Lajeunesse : Voici 2020 comparé à 2019 à droite.*

*Philippe Desbien Fortin : C'est lequel 2020 ?*

*Xavier Dupuis : C'est à partir de mars 2020. Et les 5 à 8 étaient très gros en été.*

*Samuel Côté : Si on résume le tout, je pense qu'on a levé nos inquiétudes et questionnements. C'est bon d'avoir un état des comptes à chaque CA, de voir comment l'argent bouge, de voir l'état des comptes de promotions, comment ça se situe pour gérer, pour aiguiller nos dépenses. Et sinon, ça serait bon de les avoir dans le prochain CA3, pour avoir un aperçu des états financiers avant le CA.*

*Samuel Lajeunesse : Ok je vais vous les envoyer en avance.*

*Xavier Dupuis : Est-ce c'est pour dire qu'on devrait avoir une présentation des états financiers avant chaque CA ?*

**Philippe Desbien Fortin propose qu'on ait une balance de vérification et le dernier état financier à chaque CA3 en point statutaire et que ça soit envoyé au minimum d'une semaine en avance.**

**Samuel Lajeunesse appuie.**

**Simon Foucault amende que ça soit ajouté dans le Goldenbook de finance pour ne pas que ça se perde. Ça devrait être automatique.**

**Xavier Dupuis appuie.**

*Xavier Dupuis : On avait un déficit de 30 000\$ en 2019.*

*Philippe Desbien Fortin : Avec 202 000\$ de revenus en 2019. Et on a juste 10 000\$ en 2020 ?*

*Samuel Lajeunesse : Ce n'est pas le final, il y a plusieurs pages.*

*Nicolas Bertolini : Et en caisse c'est l'argent dans le compte ?*

*Xavier Dupuis : Oui.*

*Philippe Desbien Fortin : Et les investissements ? Je ne suis pas sûr que quelqu'un soit au courant.*

*Xavier Dupuis : Mais mets-les dans le compte.*

*Philippe Desbien Fortin : Pour que le respo finance soit au courant.*

*Samuel Côté : D'autres discussions ? Pour qu'on continue.*

*Philippe Desbien Fortin : Considérant qu'on met le point en statutaire et qu'on va recevoir tous les trucs des finances à chaque CA, est-ce qu'il y a encore la pertinence qu'une personne suive les finances ?*

*Simon Foucault : Point d'ordre. On est toujours sur l'amendement ?*

*Samuel Lajeunesse : Ok on revient sur la proposition à amender.*

**Xavier Dupuis amende qu'on ait la balance de vérification des comptes promo et le dernier état financier à chaque CA3 en point statutaire et que ça soit envoyé un minimum d'une semaine en avance.**

**Samuel Lajeunesse appuie.**

**AU**

Samuel Côté : Est-ce que tu vas le mettre dans le Teams pour qu'on regarde ? J'ai un bus à prendre bientôt.

Samuel Lajeunesse : Vous êtes à jour. Je vais vous envoyer les états financiers. Vous les aurez sur Teams.

4. *Affaires Politiques*  
CA/4.1.

5. *Affaires Environnementales*  
CA/5.1.

6. *Affaires Socioculturelles*  
CA/6.1.

7. *Affaires Technologiques*  
CA/7.1.

8. *Affaires Internes*  
CA/8.1.

9. *Affaires Campus*  
CA/9.1.

10. Affaires Communautaires et Locales  
CA/10.1.

11. Divers

*Philippe Desbien Fortin : J'ai un commentaire par rapport à l'animation et j'espère que tu vas le prendre de façon constructive. Je ne sais pas quand tu as ton tour de parole, je ne le vois pas visuellement, ça me gosse. Please attention.*

*Samuel Lajeunesse : Ok.*

*Simon Foucault : Je voulais vous parler de l'AG3 qui aura probablement lieu dans la semaine du 6 décembre, soit 1-2 semaine avant les finaux. Voici les disponibilités des promotions qui m'ont répondu et qui sont inscrites. 13 répondues, mais physique sont tout englobé dans 1. Ça s'enligne pour être le lundi à 18h, parce qu'il manque juste bio 1<sup>ère</sup> année, ils ont un cours de 18h-21 pense. Et le CA3 serait 2-3 jours après dans la même semaine, pour ne pas mettre ça dans en même temps que les finaux. Et ça serait un gros CA, parce qu'il y a les demandes de subvention à passer.*

*Philippe Desbien Fortin : Mes finaux commencent le 4 décembre.*

*Simon Foucault : Je vais vous envoyer un W2M.*

**Samuel Côté quitte à 20h06.**

*Simon Foucault : Peut-être mercredi soir à 20h...*

12. Levée de l'Assemblée

**Levée de l'assemblée à 20h07.**